Nombre de document(s) : **1**

Date de création : **16 mars 2016**

Créé par : **BM-LYON**

table des matières

Les associations planchent sur l'avenir de la villa Chazière

Le Progrès - Lyon - 19 janvier 2008..... 2

Ce document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et ne peut être diffusé ou distribué.

EUROPRESSE.COM

une solution de GEDROM SNI

LE PROGRÈS

Le Progrès - Lyon
Rhône, samedi 19 janvier 2008, p. 2

Les associations planchent sur l'avenir de la villa Chazière

Trois commissions ont travaillé, mardi soir, sur ce que pourrait devenir ce lieu de culture. Des priorités ont été dégagées, notamment le développement durable

Une quarantaine de représentants d'associations et d'habitants de la Croix-Rousse a répondu, mardi soir, à l'invitation de la mairie du 4e afin d'entamer un premier travail sur le devenir du parc et de la villa Chazière.

Cette propriété bourgeoise du début du XXe siècle, située dans l'ouest du plateau, a dans son histoire accueilli un centre aéré géré par la Cafal puis par l'association Pierre Valdo.

Favoriser le développement durable

Un temps, elle avait été pressentie pour abriter le secrétariat du collège européen de police, puis les services des espaces verts. Autant de projets qui ne se sont pas concrétisés. Seul le parc a été le théâtre de manifestations festives récentes avec une grande fête organisée pour les enfants et en octobre dernier la « Vogue la Galère », à l'initiative du Ministère des Rapports Humains.

Pour les habitants du 4e et la mairie, la Villa Chazière doit permettre le développement des pratiques culturelles des jeunes, favoriser la formation à la citoyenneté (en particulier l'éducation au développement durable) et enfin, favoriser le caractère intergénérationnel.

Le premier débroussaillage a été riche en suggestions. De ces trois commissions ont émergé quelques points communs. Une volonté d'ouverture, de souplesse tout en souhaitant un mode de gestion sérieux et une équipe d'animation solide. Les trois ateliers ont refusé que la structure accueille des associations « cloisonnées », les unes à côté des autres. L'idée est d'en faire un espace où les associations se retrouvent. On a noté également la volonté de conserver intact le caractère actuel du parc et de la villa tout en profitant d'une réhabilitation qui puisse être exemplaire dans le domaine de l'écologie.

A l'évidence le projet est à peine un brouillon mais cette proposition de travail paraît convenir aux associations d'autant que le maire a fait savoir qu'il souhaitait que les élus, tout en étant présents, ne soient pas les animateurs de ces commissions.

© 2008 Le Progrès - Lyon. Tous droits réservés. ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-Cnews·20080119·PR·020080119_Rhone_Chassieu_069 *- Date d'émission : 2016-03-15*

Ce certificat est émis à BM-LYON à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Retour à la table des matières

EUROPRESSE.COM
une solution de CEDROM SNi